

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 2

Artikel: Fleur de mer : nouvelle bretonne : [suite]
Autor: Allard, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que tu seras raisonnable ; ne bois pas trop. Tu as été assez tranquille depuis quelque temps, ne va pas recommencer tes *fregâtses*, ou bien, ma foi, ton père, finissant par se lasser, t'enverra gagner ton pain ailleurs. Adieu, ne reviens pas sans mes citrons et ma cassonade ; tu sais qu'il me les faut pour demain... N'attends pas le dernier train, rentre de bonne heure, crois moi.

— On n'est pas des enfants.

— Tu sais, du reste, que ton père est absent pour deux jours, que Jean, le domestique, est tout malade, et que la Botzarde peut vèler d'un moment à l'autre. Qu'est-ce que je ferais par-là, sans un homme à la maison.

— Mais, je te dis encore une fois qu'on n'est pas des enfants... T'inquiète pas de la Botzarde, elle veut passer le Nouvel-An tranquille ; je vois bien ce qui en est.

Cela dit, Philippe inclina son chapeau sur l'oreille, se donna un petit air crâne, alluma un bout de Grandson, et se dirigea vers la station du Lausanne-Echallens la plus voisine.

Il trouva, dans le wagon où il monta, trois dames vêtues de noir, et l'air affligé.

Philippe ne fit guère attention à elles. Content d'avoir la clef des champs, impatient de prendre ses ébats, il ne pouvait rester assis ; il allait et venait, ouvrant les portières et regardant à droite et à gauche.

Une de ces dames lui dit avec douceur :

— Pardon, monsieur, si cela ne vous ennuie pas, vous nous feriez grand plaisir en fermant la portière.

— Pourquoi, mademoiselle?... Fait pas froid... Oh ! après tout, puisque vous aimez sentir le renfermé, tant pis. Vous êtes bien délicate. Moi j'aime le grand air... Fait pas froid !...

— Et où est-ce que ces dames vont comme ça ?

Ces dames ne croyant pas devoir répondre à cette question indiscrete, Grisette ajouta :

— Oh ! ça m'est bien égal ; c'est seulement manière de parler... J'aime pas voyager avec les gens qui font la potte, moi.

L. M.

(A suivre)

L'an 1885.

N'ia diéro què cauquies dzo que cé l'an 1885 a été rebedoulâ avau lo dérupo de l'éternité, iô l'est z'u redjeindrè noutra vilhie constituchon et la loi su lè z'allumettès fédéralès.

Ora que l'est bo et bin défuntâ, on ein pào derè cein qu'on vâo ; mâ tot parâi, n'ein faut pas trâo mèderè, kâ se lài a pou z'u dè recoo, n'ein z'u 'na boune annâie dè truffès et se lè z'ermaillès ne sè goberdzont pas coumeint l'ariont pu, lè caïons sont tant pe ézo. On ne pào pas conteinta tot lo mondo.

Oreindrâi, s'on repeinsè à cein que s'est passâ pè lo mondo, vaitsè lo principat.

Lè z'Anglais ont ein voyi Gordon sè fèrè tonkinâ pè lo Soudan. L'est veré que cé bravo Gordon sè crèyâi dè fèrè la guerra sein pétâiru ; mâ lè sauvadzo n'étiot pas d'accœ et lo madhi, à la façon dè mâni, a tot écliaffâ.

Lè z'Italiens n'ont pas fé grand pussa. L'ont bin coudi allâ fotemassi pè la mer Rodze ; mâ cein n'a pas bailli grand tsouza et l'ont étâ tot conteint dè sè reinfatâ dein l'ao botta.

Lè Russes et lè z'Anglais sè sont fé lo poeing, et après avâi prâo bragâ, l'ont z'u ti dou la foaire et sè sont einsauvâ.

Lè z'Espanolets sè sont niézi avoué Bismarck, rappoo à dâi rocaillès dè canari. Lo pape lè z'a rap-pédzenâ ; mâ lo pourro Foncet dozè ein est moo d'é-mochon, s'on dit.

Lo râi Milan, qu'étâi dzalâo dè Bismarck du que stuce a subastâ l'Alsace, a volliu allâ déguenautsi cauquies pousès à la Bugarie po s'arriondi on bocon ; mâ, harte-là ! l'a trovâ se n'hommo et après avâi étâ vouistâ âo tot fin, l'a du sè reintornâ coumeint on tsin fouattâ et l'est restâ mé dè 15 dzo sein ouzâ remettre lè pi à l'hotô, tot vergognâo et asse eim-bêtâ qu'on grand conseiller que n'a pas repassâ âi vôtès

Ora, et la France ! Ma fâi, le fâ pedi. Lai a lè.

Ornano lo Cunéo,
Rotsefort et Clémenceau,
Pelletan et Cassagnaque,
Tot cein, l'est on miquemaque
Dè rodzo et dè ristou
Ti prêts à toodré lo cou
A clia pourra républiqua
Qu'est dza la mâiti étiqua.
L'ont bin renommâ Grévy :
Mâ l'ont dégommâ Ferry.

Et ne volliot pas botsi tant què que l'aussont on lulu que lâi vigné fèrè lo Napoléon, âo que Bismarck ne l'ao diessè coumeint lo syndiquo dè Revirépatet :

« Se dein dou iadzo vingtè-quatr'hâorès, vo n'ai pas fini ce comerce..... gâ !

Et tsi no, tot s'est prâo bin passâ, Dieu sâi bény ! Noutrès conseillers dè Berna ont fé dâi lois que n'ein refusâ. Lo canton dè Vaud a tot remet à nâovo pè l'hotô : gouvernemeint, Grand Conset, municipalité, officiers d'état civi et autro. L'an 85 no z'a assebin bailli onna novalla constituchon, que l'est on boun'affère, kâ du z'ora lè z'impoû vont baissi po lè petites dzeins, et à causa dè cein, mon vesin Djan Dâvi et mè, n'ein dza pu no z'accordâ à tsacon on demi-litre dè plie à stu bounan.

A la fin dâo compto, cé an 85 a portant z'u dâo bon.

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

V

Toute la nuit, au mépris de leur propre vie, les pêcheurs fouillèrent la frange écumeuse de l'Océan.

Vers l'aube, désespérés, les deux époux infortunés s'assirent, mornes, sur la roche luisante, aux caries aiguës, insensibles aux battements des flots bondissants jusque sur leurs genoux, raidis de froid. Ils sondaient encore du regard l'abîme, mouvant suaire, où roulait le cadavre de la douce et forte vierge, leur unique trésor.

Le jour parut, le ciel se dégagait de nuées, et la riante lumière du soleil se jouant sur la mer apaisée, fit mi-

roiter la blonde chevelure de l'enfant noyée, bercée doucement par les dernières vagues, au bord du sable.

L'œil ardent de la mère reconnut ses chères tresses dorées qu'elle avait si souvent tenues en ses mains, peignées et caressées. Oh ! douleur indicible ! — Il fallut, après un long temps, arracher de ses bras ce beau corps virginal taché de meurtrissures, produites, pensa-t-on, par les heurts contre la falaise.

On l'étendit pieusement sur les bras croisés des harpons, et le lugubre cortège ainsi regagna le hameau ; Ivonne, avec sa fille et son mari dans les premiers rangs, buvant déjà ce corrosif poison du remords qu'infailliblement on trouve au fond de la coupe des vengeances homicides et dont ne sauraient détourner leurs lèvres ceux-là qui ne sont point coutumiers du crime !

D'abord Léna demeura muette, anéantie ; elle restait des jours entiers sans proférer une parole, enfermée dans l'humble et sombre logis dont le volet même était presque clos ; le grand jour, qui lui montrait la chambre vide de son enfant, lui faisait horreur.

Puis, elle s'éveilla de cette torpeur, et la douleur aiguë, terrible, avec furie s'agita dans son cœur dépouillé.

Alors de sours rugissements, semblables à ceux d'une bête fauve, s'échappaient de son sein, mettant à la torture Alain, homme fort entre les forts pourtant, dès l'enfance dressé sans ménagements à toutes les épreuves, à toutes les peines, à toutes les misères de la vie.

De tempérament calme, taciturne, ses émotions, virilement contenues, ne se révélaient pas. Bouleversé au fond par cet effroyable chagrin que le temps, au lieu de l'atténuer, semblait accroître, il essaya, par des paroles d'amitié, de tendresse, de consoler sa femme.

Mais ses paroles les plus émues glissaient sur ce cœur frappé à mort, comme les flots sur le granit. Et le désespoir de Léna prit une telle intensité, qu'elle se nourrissait à peine, seulement par amitié pour son homme, et refusa d'aller au travail.

L'éloquence rustique et sobre des amis et parents dès longtemps s'était vainement épuisée, leur présence lui devenait à charge.

La tristesse mortelle de ce logis assombrissait quasiment tous les autres du hameau, car Léna et son mari étaient aimés, Alain surtout, et leur fille avait laissé dans tous les cœurs grand regret.

L'ombre de leur malheur semblait s'être particulièrement étendue sur le foyer d'Ivonne et de son mari. On n'y riait plus : la haineuse femme avait toujours présente à l'esprit la scène du meurtre de l'innocente.

Jour et nuit cet horrible tableau se retraçait à son imagination, et tout ce qu'on lui rapportait de l'effroyable désespoir de Léna, la vue d'Alain, l'absence même d'Anna, amie autrefois de sa propre fille qui fréquemment en parlait, s'apitoyant sur son sort, ajoutaient à l'intensité de son secret remords.

Elle-même pâlit, perdit la fleur de santé qui naguère s'épanouissait sur son visage, n'eut plus goût aux aliments, au travail, à la joie, à rien.

Son mari l'observait, plein d'inquiétude, si loin de pressentir la source du mal et, tout rude qu'il fût, la questionnait avec tendresse, parlant de voir un médecin.

Elle s'y refusait.

Enfin, n'y tenant plus, elle fit, accompagnée de sa fille, un pèlerinage à une chapelle vénérée où se tenait un Pardon.

Là, s'accrut encore l'agitation de son âme : Les émotions religieuses, loin de la calmer, exaltèrent sa détresse intime. Ni la vierge, ni les saints, ni Dieu, ne daignèrent entendre sa prière, ils lui refusèrent soulagement.

Elle n'osait se confesser à un prêtre, s'épouvantant d'avouer un si grand crime dont elle n'espérait pas obtenir miséricorde.

Cette inexprimable et incessante angoisse la fatigua tellement que, par instants, elle parut comme égarée et tenait d'incohérents propos qui jetaient un étrange effroi dans l'âme de son enfant et de son mari.

(A suivre)

On annonce pour *lundi 11 janvier*, à 8 heures du soir, un concert de la **Société de musique de chambre pour instruments à vent**, qui sera certainement une vraie fête musicale. Les huit membres de cette société, artistes de premier ordre et faisant tous partie de la Société des concerts du Conservatoire de Paris, se sont groupés dans le but de faire entendre la série trop négligée des chefs-d'œuvre écrits pour les instruments à vent. Ce genre de musique de chambre, substituant au violon, violoncelle, alto, contrebasse, etc., le hautbois, la clarinette, la flûte, le cor et le basson, aura le double attrait de la nouveauté et d'une exécution merveilleuse de précision, de netteté, d'ensemble et de délicatesse. Nous irons peut-être bien longtemps avant de pouvoir réunir, à Lausanne, un aussi grand nombre de célébrités musicales, aussi croyons-nous qu'il suffit d'annoncer le fait, pour qu'aucun amateur ne manque de profiter de cette grande manifestation artistique.

Questions et réponses.

En dépouillant le paquet des réponses au problème du 26 décembre, concernant le sommelier infidèle, nous avons fait une erreur que nous nous empressons de rectifier : M. Paul Barrelet, notaire, à Collombier, a répondu juste et nous lui avons expédié la prime.

Plusieurs combinaisons de chiffres répondant au problème du N° du 1^{er} janvier, nous nous bornons à publier celle que nous trouvons dans la généralité des réponses, qui sont au nombre de 51.

2	9	4
7	5	3
6	1	8

Le tirage au sort a donné la prime à M. Jules Perroud, aubergiste, à Rue.

Problème.

Un oncle, qui a moins de 20 neveux et nièces, leur donne toute sa fortune. Chaque neveu reçoit 4000 fr. et chaque nièce 3000 fr. La somme totale léguée aux neveux forment les $\frac{5}{6}$ de celle qui revient aux nièces. On demande quelle est la fortune de l'oncle et le nombre de ses neveux et nièces ?

Prime : Un calendrier illustré.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, première représentation de **La Closerie des Genêts**, grand drame en 5 actes, de Fréd. Soulié. Admission des billets du dimanche. — Rideau à 7 h. $\frac{3}{4}$.

Nous rappelons que la 2^{me} séance de M. Scheler, dont le programme est des plus attrayants, aura lieu mercredi 13 courant, à 5 heures, Salle des Concerts du Casino-Théâtre. Billets en vente chez M. Tarin.

L. MONNET.